

Sur convocation par voie d'affichage en date du 23/10/2021, les membres de l'association se sont réunis le 06/11/2021 à 16H30 au gymnase Charles REUTENAUER à Amnéville-les-Thermes en Assemblée Générale Extraordinaire conformément à l'article 15 des statuts sous la présidence de Mme Kheira DOS SANTOS. Elle est assistée par un secrétaire de séance, M Marc ENGEL, secrétaire de l'association. Il a été établi une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal, et signée par les membres présents en leur nom, en tant que représentant légal d'un membre de moins de 16 ans ou en tant que mandataire.

24 membres électeurs sont présents ou représentés pour 93 membres électeurs possible. L'Assemblée Générale Extraordinaire peut délibérer valablement sur l'ordre du jour ci-après conformément à l'article 20 des statuts pour le point 1 et conformément à l'article 16 des statuts pour le point 2 et prendre les décisions à la majorité requise :

1. Modifications de Statuts de l'association
2. Modifications du Règlement Intérieur de l'association

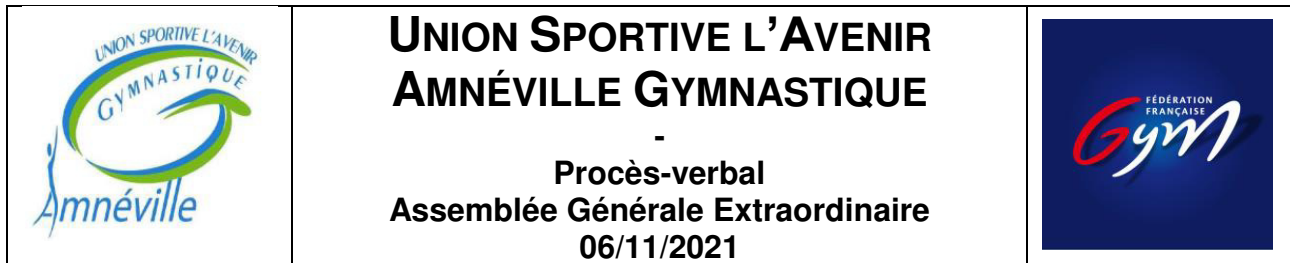
Il est rappelé que les votes s'effectuent à main levée selon l'article 16 des statuts sauf si le 1/4 des membres électeurs présents ou représentés s'y opposent. L'assemblée est invitée à se prononcer sur le vote à main levée :

Contre : 0

Abstention : 0

→ la votations à main levée est confirmée.

Madame Kheira DOS SANTOS, Présidente, déclare à 16h46 l'Assemblée Générale Extraordinaire ouverte.



1 Modification des Statuts

M. Marc ENGEL, secrétaire, explique et présente la proposition de modification des statuts de l'association.

En préambule il est rappelé que :

- la proposition de modification des statuts a été affichée avec la convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire au 23/10/2021 au siège de l'association et que ceux-ci étaient aussi accessible sur le site de l'association ;
- la majorité est fixée par les statuts au 3/4 des voix des membres électeurs présents ou représentés .

Il est indiqué que 3 corrections ont été apportées au regard de la version affichée :

- Article 9.2.3 : le quorum nécessaire pour l'Assemblée Générale Extraordinaire est de 1/5 en non de 1/4.
- Article 9.1.4 : Est élective toutes les saisons dont l'année de fin est divisible par 3 et non l'année de début.
- Article 10.1 : Le Comité Directeur est composé de 7 à 25 membres et non de 7 à 21 membres.

Les rôles des statuts dans la vie d'une association sont :

- l'acte de naissance d'une association ;
- la définition de l'objectif d'une association ;
- la définition de règles de fonctionnement d'une association.

Les raisons qui ont amené le Bureau à proposer la modification des statuts de l'association :

- autoriser l'accès à des gymnastes mineurs aux décisions ;
- inscrire dans le temps l'équipe dirigeante ;
- apporter de la clarification aux statuts existants pour combler des imprécisions et certains manques.

Les principes qui ont prévalu lors de la réécriture des statuts ont été les suivants :

- responsabilité ;
- respect ;
- pragmatisme ;
- pérennisation.

Si les statuts ont été intégralement réécrits avec une réorganisation des articles les grandes lignes, valeurs restent les mêmes. Les principales modifications sont :

- introduction de différents types de membres dont les membres « collaborateurs » qui peuvent intégrer l'association suite à l'approbation du Comité Directeur pour aider à organiser et faire fonctionner l'association ;
- possibilité d'intégrer le Comité Directeur dès 16 ans ;
- 1 membre = 1 voix (actuellement un représentant légal n'a qu'une unique voix pour tous les membres de moins de 16 ans qu'il représente) ;
- vote par procuration (officialisation de la pratique) ;
- Comité directeur et Bureau sont élus pour 3 ans lors d'une Assemblée Générale élective ;



UNION SPORTIVE L'AVENIR AMNÉVILLE GYMNASTIQUE

-
**Procès-verbal
Assemblée Générale Extraordinaire
06/11/2021**



- délégation de fait des pouvoirs du Comité Directeur au Bureau (actuellement le Comité Directeur doit voter la délégation). En contre-pouvoir, le Comité Directeur a lui le pouvoir de lui retirer cette délégation et/ou de démettre le Bureau ;
- Bureau à 6 personnes dont 3 optionnels :
 - Responsable Sportif ;
 - Responsable Technique ;
 - Responsable Communication ;
- définition de règles en cas de vacances de poste en particulier celui de Président.

Pour faire les choses dans les règles, il faudrait voter article par article. M. Marc ENGEL demande à l'assemblée l'autorisation de pouvoir procéder à un vote groupé de l'ensemble des articles :

→ l'assemblée approuve à l'unanimité le vote groupé des articles des Statuts.

A l'issue des débats, la proposition est soumise au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

→ la modification des statuts de l'association est adoptée à l'unanimité.

2 Modification du Règlement Intérieur

M. Marc ENGEL, secrétaire, explique et présente la proposition de modification du Règlement Intérieur de l'association.

Il est rappelé que le Règlement Intérieur a pour objet de préciser les statuts de l'association.

Les raisons qui ont amené le Bureau à proposer la modification des statuts de l'association :

- Règles obsolètes ;
- Règles non applicable suite à la pandémie.

Les principes qui ont prévalu lors de la réécriture du Règlement Intérieur sont les même que pour les Statuts de l'association :

- responsabilité ;
- respect ;
- pragmatisme ;
- pérennisation.

Au final, le règlement a été simplifié et reste avant tout dans des généralités et des principes. Elle offre la possibilité au Comité Directeur de s'adjoindre de règlements complémentaires plus précis sous sa responsabilité.

Pour faire les choses dans les règles, il faudrait voter article par article. M. Marc ENGEL demande à l'assemblée l'autorisation de pouvoir procéder à un vote groupé de l'ensemble des articles :

→ l'assemblée approuve à l'unanimité le vote groupé des articles du Règlement Intérieur.

A l'issue des débats, la proposition est soumise au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

→ la modification du Règlement Intérieur de l'association est adoptée à l'unanimité.



UNION SPORTIVE L'AVENIR AMNÉVILLE GYMNASTIQUE

-
Procès-verbal
Assemblée Générale Extraordinaire
06/11/2021



Madame Kheira DOS SANTOS, Présidente, remercie toute l'assemblée de sa présence mais aussi pour la confiance quelle porte au Comité Directeur. Après avoir clôturé l'Assemblée Générale Extraordinaire à 16h55, elle invite l'assemblée à patienter 5 minutes avant de poursuivre avec l'Assemblée Générale Ordinaire.

Mme DOS SANTOS Kheira
Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Kheira Dos Santos".

M ENGEL Marc
Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Marc Engel".



Emargement Assemblée Générale Extraordinaire du 06/11/2021



#	Nom	-16	Groupe	Signature
1	AKIL Driss & Maxime	Oui	TR Ini	
2	BANY Leane	Oui	TR	
3	BAJRANI Lejna & Nejla	Oui	Eveil	
4	BARTHOLET Marie	Oui	GAF	
5	BENHALIMA Bilel	Oui	Eveil	
6	BODAINE Tom	Oui	Doudou	
7	BOMBARDIER Lina	Oui	TR Ini	
8	BOUHERAOUA Nour	Oui	GAF	
9	BLUSSON Eva		GAc	
10	BLUSSON Olivier			
11	BLUSSON Rachel			BLUSSON Rachel PR
12	BUZEA Lune & Lys	Oui	Baby (x 2)	
13	CAPDEVIELLE Kylian	Oui	TR Ini	
14	CORACIN Emy	Oui	TR	
15	DA SILVA Romane	Oui	GAF	
16	DIAZ Janelle	Oui	Access	
17	DOHM Louis	Oui	Baby	
18	DOS SANTOS François			
19	DOS SANTOS Kamila		GAc	
20	DOS SANTOS Kheira			
21	DROUAINE Camille	Oui	GAc	

Union Sportive l'Avenir Amnéville Gymnastique

✉ Gymnase Charles REUTENAUER 2, rue de Mondelange 57360 AMNEVILLE LES THERMES

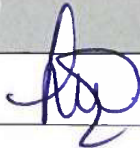





☎ 06-26-20-99-70 ✉ E-mail : amneville.gym@laposte.net Site : www.amnevillegym.fr Facebook : US Avenir Gym

Association inscrite au tribunal de Metz Vol. VI-14 poste 3 – agréée DDJS sous le n°11061 du 28/03/1951 – affiliée FFG n° 44-057-053



Emargement Assemblée Générale Extraordinaire du 06/11/2021



#	Nom	-16	Groupe	Signature
22	ELMERAH I Fatima			 Kheira DOS SANTOS PR
23	ELPE Annabelle & Camelia	Oui	GAF	
24	ENGEL Eric	Oui	TR	Flore ENGEL 
25	ENGEL Marc			
26	ETIENNE Marc			
27	ETIENNE Arlette			
28	ETTORRE BRO Johanna	Oui	Baby	
29	FANARA Lise	Oui	Doudou	
30	FILIPOZZI Melina	Oui	GAC Ini	
31	GASPARI Alessia	Oui	TR	
32	GIRARDIN Marjolaine	Oui	TR Ini	
33	GODEBILLE Nina	Oui	Access	
34	GODFRIN Léa	Oui	GAc	 Kheira DOS SANTOS PR
35	GODFRIN Lydie			 Kheira DOS SANTOS PR
36	GODFRIN Thomas			 Kheira DOS SANTOS PR
37	GONCALVES Lena	Oui	Access	
38	GRAZIOSI Lena & Adam	Oui	Baby, Eveil	
39	HEITZ Giulia & Lino	Oui	Access, TR Ini	
40	INGRAO Camille		GAc	
41	INTESSE Juliette	Oui	Eveil	
42	JACQUINET Cléa	Oui	GAc Ini	

Union Sportive l'Avenir Amnéville Gymnastique

✉ Gymnase Charles REUTENAUER 2, rue de Mondelange 57360 AMNEVILLE LES THERMES

☎ 06-26-20-99-70 ✉ E-mail : amneville.gym@laposte.net Site : www.amnevillegym.fr Facebook : US Avenir Gym

Association inscrite au tribunal de Metz Vol. VI-14 poste 3 – agréée DDJS sous le n°11061 du 28/03/1951 – affiliée FFG n° 44-057-053



Emargement Assemblée Générale Extraordinaire du 06/11/2021



#	Nom	-16	Groupe	Signature
43	JESPAS Bryan	Oui	TR Ini	
44	KABAN Humeyra	Oui	TR Ini	
45	KEDDARI Chloé & Lina	Oui	Baby	
46	KONTZLER Clara	Oui	Access	
47	LICHTI Eline	Oui	TR Ini	
48	LUCCHETTI Margot			
49	MACAIGNE Jade		GAc	
50	MARRAS Melya	Oui	Doudou	
51	MARRAKOUCHI Sofia	Oui	GAF	
52	MARINACCI Emma	Oui	GAF	
53	MASCRE CALVISI Ennio & Maina	Oui	GAM, GAF	
54	MATEOS Andrea	Oui	GAF	
55	MECHERI Ismael	Oui	GAM	
56	MELIS Romane	Oui	Eveil	
57	MIELE Amandine			
58	MUCKENSTURM Léa	Oui	TR Ini	
59	MULLER Elina	Oui	GAF	
60	MULLER Sarah			
61	NEUMANN Serena	Oui	GAF	
62	NICOTRA Patricia			
63	NSISS Mélina	Oui		

Union Sportive l'Avenir Amnéville Gymnastique

✉ Gymnase Charles REUTENAUER 2, rue de Mondelange 57360 AMNEVILLE LES THERMES

☎ 06-26-20-99-70 ✉ E-mail : amneville.gym@laposte.net Site : www.amnevillegym.fr Facebook : US Avenir Gym

Association inscrite au tribunal de Metz Vol. VI-14 poste 3 – agréée DDJS sous le n°11061 du 28/03/1951 – affiliée FFG n° 44-057-053



Emargement Assemblée Générale Extraordinaire du 06/11/2021



#	Nom	-16	Groupe	Signature
64	PAILLEY Marcel	Oui	TR Ini	
65	PAILLEZ Charlie	Oui	GAc	
66	POULET Albane	Oui	GAc	
67	REUTENAUER Mateo	Oui	Baby	
68	RICHARD Célia	Oui	GAC	
69	RIVEL Aylan, Hyune & Hanaë	Oui	TR Ini, Doudou,	
70	ROBERT Neva	Oui	GAF	
71	ROUYER Emrys, Mayla & Tilyan	Oui	TR Ini (x3)	
72	SARTORI Giulia	Oui	GAF	
73	SCHIEBEL Léa & Lilou	Oui	GAC Ini	
74	SCHUSTER Camille		GAc	
75	SCHUSTER Clara	Oui	GAc	
76	SCHUSTER Gérald			
77	SCHWARTZ Martial			
78	SCHWARTZ Morgane	Oui	GAF	
79	SOSIN Emma & Manon	Oui	TR Ini	
80	STURM Elise	Oui	Access	
81	TAMI Sarah		GAc	
82	THOMAS Honorine		GAC	
83	THOMAS Murielle			
84	THOMAS Xavier			

Union Sportive l'Avenir Amnéville Gymnastique

✉ Gymnase Charles REUTENAUER 2, rue de Mondelange 57360 AMNEVILLE LES THERMES

☎ 06-26-20-99-70 📧 E-mail : amneville.gym@laposte.net Site : www.amnevillegym.fr Facebook : US Avenir Gym

Association inscrite au tribunal de Metz Vol. VI-14 poste 3 – agréée DDJS sous le n°11061 du 28/03/1951 – affiliée FFG n° 44-057-053



Emargement Assemblée Générale Extraordinaire du 06/11/2021



#	Nom	-16	Groupe	Signature
85	TOZZINI Nayah	Oui	GAF	
86	VALENTINI Elise	Oui	GAF	
87	WALKIEWICZ Eliane			
88	WEBER Efia	Oui	GAF	
89	WIBRATTE Alain			
90	WIBRATTE Hélène			
91	MOORS Ambre	Oui		MOORS Coralie
92	GALLA Amandine	NON	GAF	
93	AMALOU JADE BENJAMIN	Oui	GAC	AMALOU Lucile
94				
95				
96				
97				
98				
99				
100				

Mme DOS SANTOS Kheira
Présidente

M. ENGEL Marc
Secrétaire